



CABINET DU PREFET
Communication interministérielle

Vendredi 21 juin 2013

Communiqué de presse

Signature de la convention de revitalisation entre l'Etat et Texas instrument

Vendredi 21 juin 2013

La réunion du comité de revitalisation « Texas Instrument » ce vendredi 21 juin en préfecture des Alpes-Maritimes a abouti à la signature de la convention de revitalisation entre l'État, représenté par Christophe Mirmand, préfet des Alpes-Maritimes, et la Société Texas Instrument, représentée par Christian Tordo, son Directeur général.

La décision stratégique du groupe Texas Instruments fin 2012, de restructurer la division Wireless et d'arrêter ses activités liées aux smartphones et tablettes, a amené le groupe à prendre la décision de fermer le site français de Villeneuve-Loubet et d'engager une procédure de licenciement collectif touchant 517 des 541 salariés du site.

Suite au Plan de Sauvegarde l'Emploi notifié le 1er février 2013 à l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA, a été mis en place **un comité de suivi, sous la présidence du Préfet. Des réunions de travail associant les services de l'État, les élus locaux et nationaux concernés (maire de Villeneuve-Loubet, CASA, Métropole Nice Côte d'Azur, parlementaires), les représentants des chambres consulaires et les partenaires sociaux, se tiennent chaque mois, pour élaborer une démarche de revitalisation du bassin impacté par la réorganisation de Texas Instrument et suivre les modalités du reclassement des salariés.**

La convention signée le 21 juin vise, par le **soutien à des projets d'activités industrielles ou de services aux entreprises à caractère innovant, à recréer un nombre d'emplois équivalent aux 517 postes** supprimés à compter de juillet 2013.

Dans cette perspective, **la convention sera dotée par l'entreprise de moyens financiers à hauteur de 2.957.700 euros.** Ces moyens seront affectés selon les axes prévus dans la convention aux porteurs de projets d'implantation ou de créations d'entreprises, au prorata des emplois à créer. **La durée de la convention est de 24 mois, renouvelable une fois dans la limite de 12 mois.**

La convention signée prévoit un programme d'actions de revitalisation du territoire pour aider à l'émergence de projets économiques et accélérer l'implantation d'entreprises dans le bassin d'emploi.

CONTACT PRESSE :

Préfecture Communication interministérielle : Ingrid Onzon-Kem – tél. 04.93.72.22.40 – 06.66.73.43.58



Parmi ses mesures phares, la convention prévoit :

- la création d'un fonds bancaire de revitalisation par Texas Instrument, dénommé « **Fonds Texas de Soutien à l'emploi durable** » d'un montant de 4 000.000 euros, pour apporter une aide financière à la création d'entreprises ;
- une enveloppe de 108.000 euros pour **favoriser l'implantation de projets exogènes** ;
- une subvention financière majorée de **7500 euros par emploi crée pour les 200 premiers emplois créés sur le site dans le cadre d'une reprise** du site de Villeneuve-Loubet ;
- la mobilisation d'une **aide de 320.000 euros par Texas Instruments pour renforcer le Fonds de prêts d'honneur de PACA ENTREPRENDRE** pour accompagner les créations d'entreprises innovantes ;
- une **aide de 350.000 euros de Texas Instruments mise à disposition des incubateurs PARIS TECH et PACA EST**, à hauteur de 175.000 euros pour chacun pour accompagner les projets de start-ups et de création d'entreprises innovantes ;
- la **mobilisation de 330.00 euros pour renforcer le fonds de prêts d'honneur d'Initiative Côte d'Azur et de Sophia Initiatives** pour accompagner les porteurs de projets de création ou de reprise et de développement d'entreprises ;
- une **enveloppe de 238.000 euros pour appuyer l'action des Pépinières Nice Côte d'Azur et Sophia-Antipolis/Starteo.**

La signature de la convention permet la mise en œuvre immédiate et concomitante des actions de revitalisation, avec les efforts de reclassement du personnel du site de Texas Instruments France, dont les licenciements économiques seront notifiés à partir de fin juin 2013.

Il convient de noter qu'avec l'accord de l'État, **ces efforts de reclassement ont été anticipés en amont de la finalisation du plan de sauvegarde de l'emploi.**

Cette anticipation a permis d'ores et déjà le **reclassement en CDI de 230 salariés (45% de l'effectif concerné).** Ces embauches ont eu lieu **à 70% sur Sophia Antipolis.** En même temps plusieurs groupes industriels des technologies de l'information et de la communication viennent de concrétiser leur implantation sur la technopole, grâce aux compétences disponibles et aux efforts communs État-collectivités locales-Texas Instruments.

Cet effort concrétisé dans la convention de revitalisation sera poursuivi et amplifié dans les mois à venir.

CONTACT PRESSE :

Préfecture Communication interministérielle : Ingrid Onzon-Kem – tél. 04.93.72.22.40 – 06.66.73.43.58